

COMMENT CONSTANTIN SE SOUMIT

Les vingt-quatre heures de colère impuissante

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Athènes, 27 juin. — Donc, lundi 11, à deux heures, il abdiqua. — Plutôt il passa la main, remarquez qu'il n'a pas abdiqué. A 2 h. 10, les anciens présidents et les ministres sortirent du palais. Nous en aborderons un.

— Emouvant, dit-il, et il ajoute : « Non, je ne puis pas en dire plus long, j'ai le cœur trop plein. »

Constantin a passé la main. Le conseil de la Couronne et nous, sommes les seuls à le savoir. Comment la ville le prendra-t-elle ?

Quatre heures, cinq heures, les journaux n'annoncent rien.

Après cinq heures, subitement, la phy-



Général REGNAULT

Commandant les troupes françaises à Athènes

sionomie de la ville est retournée. On la voit pâlir comme un vrai visage : la ville sait.

Alors tout s'enchevêtre. Cent événements différents actionnés par un même mobile n'ont plus l'air d'en faire qu'un seul. Une première bande formée, on ne sait où, forte de trois cents hommes, précédée comme d'un tambour-major, d'un véritable écho, vient vers le palais. En passant devant l'hôtel Grande-Bretagne, séjour des étrangers, ils lancent des regards haineux. Tous les Européens qui, à un titre quelconque, travaillent au démantèlement du roi habitent cet hôtel. C'est lui qui reçoit les premiers coups.

Les bandes circulent, mais ne s'arrêtent pas. Les journaux venizelistes ne sont pas encore assiégés. Nous gagnons la Patrie.

« Le Tocsin »

Un rédacteur entre essouffé et crie : « Les épistates courent aux cloches, on va sonner le tocsin. » La ville s'anime, se peuple et grouille plus fort de minute en minute. 6 h. 40, voilà le tocsin ! C'est une cloche d'abord au son aigre ; ce lui qui l'agite va à tour de bras, elle ne tinte pas, elle bredouille, tellement elle se presse. Puis en voici une autre, puis une troisième, puis nous ne les comptons plus : c'est le tocsin. C'est comme si un trépas venait tomber sur la ville. Le visage de la ville change encore de couleur ; soudain elle se souvient. On voit repasser sur lui les terribles du 1^{er} décembre. La foule revoit du sang. Elle fruit, sans savoir où, sans savoir pourquoi. Elle se lève, apurée, des terrasses des cafés, des pâtisseries. Beaucoup ont trouvé des voitures et, assis, se penchent en avant comme pour aider le cheval. Les gens riches se précipitent sur les autos pour filer. Le tocsin plane sur cette panique, il est 7 h. 15 : une allumette dans cette paille et il semble que tout va flamber.

Zaimis a promis que l'ordre ne serait pas trouble.

Mais Zaimis a fait prévenir les chefs et les tient à l'œil. Les officiers blêmes, n'ayant pas reçu de mot d'ordre sont dans les rues comme des statues de sel. Livieratos, le chef des énergumènes, est avec des siens devant le palais. Le palais est entouré par la foule. Livieratos veut voir le roi. A la tête d'une délégation, il franchit les grilles du palais. Un frère du roi le reçoit. « Rien n'est définitif, dit le prince. S. M. vous demande de ne pas troubler l'ordre. Evitez un irréparable malheur à la patrie. » Les irréparables malheurs sont près d'être ; nos canons, nos autos blindées, nos troupes sont sur les bords bleus du Phalère. Et la foule toujours plus dense, dense jusqu'à être bientôt toute la ville, monte, monte, vers le palais. La nuit tombe là-dessus. Pas un soldat, pas une patrouille.

Dans la nuit

Huit heures, neuf heures, la foule monte, monte. Elle est faite maintenant d'hommes, de femmes, d'enfants. Son aspect a changé. Entre cinq et sept, sous le tocsin, elle était agressive ; elle devient promeneuse. Elle passe, passe sans arrêt devant le palais. Elle a l'air de défiler devant un catafalque. Les cinémas, les cafés, les théâtres sont fermés.

Est-ce que les troupes françaises vont débarquer ? La ville s'allume. Les officiers se rendent tous au club. Ils ne peuvent pas croire qu'ils ne peuvent rien. Ils vont se consulter. La foule défille toujours. Les portes, les fenêtres du cercle militaire sont grandes ouvertes. L'armée paraît vouloir délibérer au grand jour. Des épistates essayent de soulever la rue ; la rue ne répond pas. Les officiers en uniforme blanc se promènent éberlués sous les lumières des salles

du cercle. Tous les galons de la garnison d'Athènes sont réunis là. Ils viennent de déléguer quinze d'entre eux pour aller demander des instructions au roi. Ces quinze sortent. Il est dix heures. Ils vont à pied, ce n'est pas loin. Ils font une tâche blanche dans la nuit : ils vont demander la permission d'en faire de rouges. Ils marchent à travers le peuple, et arrivent devant les grilles du palais ; des épistates y sont accrochés. « Qu'on les laisse entrer », crient-ils. Ils entrent.

Un frère du roi les reçoit. « Gardez votre épée, leur dit-il, autrement d'effroyables malheurs tomberont sur la patrie. » Ils s'en reviennent. Le cercle les attend, piétinant. Ils rendent compte de leur mission. Au dehors, on suit le jeu. Et, surexcités, ils recommencent à se promener sous les lumières. Le peuple défille toujours devant le catafalque... devant le palais, veux-je dire.

Au seuil de la violence

A minuit — l'heure n'est pas inventée : c'est bien à minuit — Livieratos, le sanguinaire, se présente au club des officiers. Il veut les entraîner au palais. « Nous en venons, disent les officiers ; l'ordre est de ne rien faire. » Passons sur l'ordre ! crie Livieratos, et ses éclats de voix s'étendent à 400 mètres sur le trottoir.

« Passons sur l'ordre, vengeons le roi, refaisons le 1^{er} décembre. » Mais les officiers s'en tiennent à l'ordre. Ce qui prouve qu'au 1^{er} décembre, ils s'y étaient tenus et que l'ordre était de tirer.

Livieratos sort du club. Le tocsin, subitement dans l'obscurité, se remet à sonner. La nuit ajoute à son effet. Trente excités s'écrient : « Chez Lampas ! » Lampas est le propriétaire de l'hôtel Grande-Bretagne, mitrillé le 1^{er} décembre. Ils répètent : « Chez Lampas ! » Mais ils ne sont plus que dix en arrivant à la porte. Les ordres n'y sont pas, ni peut-être le désir. Le tocsin ne produit pas son effet ; on sent vraiment des cette minute qu'il n'y aura pas de sang ; l'affaire a été bien menée.

Le premier matin arrive. Les journaux peuvent être vendus. Il n'est pas un seul homme sur les dix milliers que nous croisons qui ait le nez en l'air. Tous sont plongés dans un journal qu'engoulent leur regard. Les journaux ont sur le coup changé de politique ; ils qualifient l'heure « d'heure de la suprême sagesse ». Le peuple avait sans grimace la nouvelle pilule. Il pense visiblement : « Si c'est le remède qui doit nous guérir, ayons ! » La matinée avance. Aucun magasin n'ouvre ses portes, la ville processionne toujours vers le palais. Le roi doit partir à midi.

« Il ne partira pas, crient les épistates qui entourent le palais ; nous l'empêcherons de sortir. » Et ces centaines d'hommes vont tenir huit heures la ville en haleine. A dix heures, le métro arrive en voiture pour faire prêt serment au nouveau roi. Ils détournent sa voiture et le forcent à repartir. A 10 heures et demie, trois ministres se présentent à la grille. « Vous allez faire évader notre roi », disent-ils. Ils les prennent par les épaules et les obligent à demi-tour. Plus tard, un des leurs, Stratos, apparaît. « Pourquoi dans le conseil de la Couronne, n'as-tu pas dissuadé le roi d'abdiquer ? » et ils le rossent.

Le roi essaye le dernier moyen

Mais on apprend que le roi, qui devait partir à midi, ne quittera pas son palais. Il ne peut pas, dit-il. La foule l'en empêche. Visiblement, la foule ne l'en empêche pas. Sont-ce les complications qui commencent ? La ville sait cela. Immédiatement, la fièvre la reprend. Des autos roulent à toute vitesse au Phalère. On va prévenir M. Jonnart.

Midi. Le roi n'est pas parti. Une panique reprend la ville. On croit que tout recommence. On entend des gens qui crient : « Toute l'armée vient de se joindre aux épistates. » C'était simplement une patrouille qui causait avec eux.

C'est tout de même grave. Le roi prétend qu'il veut bien partir, mais qu'il ne le peut pas.

Deux heures et il est encore là. Et voilà qu'un bruit s'empare de la ville : « Constantin, crie-t-on, est malade ! Sa plaie s'est ouverte ! » Le peuple s'excite. A l'Ecole française, où siège notre mission, on perçoit tout le danger. Il n'y a plus de temps à perdre, il faut tailler hardiment. Un avion apparaît. C'est notre premier avertissement. C'est peu et beaucoup : il montre que nous supportons mal d'être patients une heure, mais pas deux.

Allons ! nous devons en arriver au grand moyen. Le général Regnault doit débarquer nos troupes. Elles débarquent.

Les Français !

Route de Phalère, voilà les Français ! Ils passent, devant les deux palais de la place. Des palais, poils ! Des dames aux grands yeux d'Orient qui vous regardent ! des enfants élégants qui jouent sur le sable ; la mer, l'Acropole. Ah ! poils, quelle g... vous avez dans ce décor !

C'était le remède. Nos troupes, joyeuses, avancent sur la grande route propre. A leur approche, les postes grecs courent pour disparaître plus vite. A quatre heures et demie, émerveillées, elles sont à trois kilomètres d'Athènes : Constantin va subitement mieux.

Cinq heures ! Des cris percent une foule : « Zito ! Zito ! » L'âme d'Athènes s'exhale une dernière fois. C'est Constantin, en pékin, qui démarre.

(A suivre).

Albert LONDRES.

LE MINISTÈRE VENIZELOS prend le pouvoir

(Du correspondant du Petit Journal)

Athènes, 27 juin. — Le ministère Venizelos, virtuellement constitué depuis quarante-huit heures, a reçu l'agrément définitif du roi et a prêté serment aujourd'hui. Voici la composition de ce nouveau cabinet :

- MM. VENIZELOS, président du Conseil et ministre de la Guerre.
- POLITIS, ministre des Affaires étrangères.
- REPOULIS, ministre de l'Intérieur.
- DINGOS, ministre de l'Instruction publique et des Cultes.
- André MICHALAPOULOS, ministre des Finances.
- SPYRIDIS, Economie nationale.
- A. PAPANASTASIOU, Communications.
- Jean TSIRIMOKOS, Justice.
- COUNDOURIOTIS, Marine.
- NEGROPONTIS, Agriculture et Commerce.
- Sp. SIMOS, Assistance.
- EMBRICOS, Ravitaillement.

Le titulaire du portefeuille des Affaires étrangères, M. Politis, a été dans plusieurs cabinets directeur politique au ministère des Affaires étrangères. Il a professé en France le droit international. Resté longtemps fidèle à la cause du roi Constantin, il a fini par être coupé et est allé rejoindre, il y a déjà quelques mois, M. Venizelos à Salonique.

M. Repoulis, le nouveau ministre de l'Intérieur, est un des collaborateurs les plus éprouvés de M. Venizelos. Il occupait déjà ce même poste au gouvernement provisoire de Salonique.

M. Michalopoulos faisait, lui aussi, partie du gouvernement de Salonique. M. Venizelos l'avait délégué ces jours derniers pour conférer avec M. Zaimis.

L'amiral Coundouriotis est le chef le plus connu et le plus populaire de la marine grecque. Il était parti d'Athènes en même temps que M. Venizelos.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, M. Venizelos revient au pouvoir avec ses principaux collaborateurs de Salonique sur les concours absolus desquels il peut compter.

On remarquera que le général Danglis, qui était ministre de la Guerre à Salonique, ne fait pas partie du cabinet. Le roi son en est que le poste de chef d'état-major général lui est destiné et qu'à ce titre il sera mis à la tête de l'armée.

A ce propos, on peut maintenant annoncer que la réconciliation est complète entre les officiers de la garnison d'Athènes et les officiers de la défense nationale. Cette réconciliation constitue une première étape importante vers l'apaisement général des esprits et ne saurait manquer de faciliter la tâche de M. Venizelos.

L'affaire Grimm-Hoffmann devant le Conseil national suisse

Berne, 27 juin. — Le Conseil national aborde la discussion du septième rapport sur la neutralité du Conseil fédéral et l'affaire Grimm-Hoffmann.

Au début de la séance, le président lit une adresse aux députés dans laquelle il constate que spontanément, sans aucune pression extérieure, et aussi promptement que possible, la Suisse a fait tout ce qu'elle pouvait pour la neutralité, et que personne ne pouvait lui reprocher de ne pas avoir fait davantage.

M. Spahn (Schaffhouse), qui s'exprime en langue allemande, rappelle la difficulté du ravitaillement par suite de la guerre sous-marine et des accords économiques conclus avec les belligérants.

En ce qui concerne l'affaire Hoffmann, la commission constate qu'elle a été épuisée et rapidement liquidée. Au point de vue international, elle peut être considérée comme close, et nous nous opposons fermement à ce qu'on la pose sur ce terrain. L'acte de M. Hoffmann n'a aucun caractère désobligeant pour un groupe de puissances et pas un mot de sa dépêche ne traite d'une paix séparée avec la Russie. Les intentions de M. Hoffmann étaient pures.

Le rapporteur ajoute que le Conseil fédéral s'est déclaré prêt à faire un rapport sur l'affaire Hoffmann ; il sera présenté par M. Aden et examiné par la commission des plénipotentiaires.

M. Secretan, de Lausanne, parle en français. Il déclare que seul un homme malade a pu imaginer que M. Hoffmann était un agent de l'étranger ; mais des exagérations sont inévitables. M. Secretan dit qu'il manque de documentation pour affirmer catégoriquement que M. Hoffmann visait une paix séparée, mais telle est l'impression que provoque la lecture rapide des faits. Il y a dans les dépêches du socialiste Grimm certaines obscurités au sujet de la paix séparée. Les allusions à la France et à l'Angleterre semblent indiquer qu'il s'agissait de paix séparée, mais la phrase la plus significative est celle concernant l'abstention de l'offensive allemande sur le front russe, grâce à laquelle la liquidation serait possible en quelques jours. M. Secretan conteste qu'une liquidation si rapide soit possible.

Dans la réponse de M. Hoffmann, les conditions d'une paix avec la Russie forment l'objet principal de la dépêche.

Quant à l'affaire Ritter, ajoute l'orateur, elle n'a aucun rapport avec l'affaire Grimm-Hoffmann. M. Ritter a accepté une mission qui avait été déclinée. Cette question a été liquidée et ni le département politique ni le Conseil fédéral ne sont intervenus ; M. Hoffmann a écrit à M. Ritter une lettre pour lui exprimer son étonnement au sujet de ses procédés. Il a paru, à Paris, à propos d'une séance de la commission des affaires extérieures, des accusations graves. Dans ces conditions, une enquête approfondie s'impose.

Le député Borella a soutenu une motion demandant la nomination d'une commission d'enquête parlementaire. Le député socialiste Greulich a prononcé l'apologie vigoureuse de M. Hoffmann. D'après lui, il n'y a eu rien de très naturel dans toute cette affaire qui a été fort exagérée. M. Greulich ne trouve à reprocher à Grimm qu'une « bêtise colossale ».

On attendait une déclaration de M. Schulthess, président de la Confédération, mais la séance a été interrompue à midi.

M. Schulthess parlait sans doute dans ce sens cet après-midi. — (Havas.)

LA PRESSION SUR LENS Ce qu'elle fut depuis 2 mois

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Armées britanniques, 27 juin. — Le nouveau front allemand, au sud de Lens, vient couronner les efforts soutenus par nos alliés, avec une superbe ténacité, dans cette région.

Prenons, à titre d'exemple, quelques chiffres. Du 17 au 31 mai, les Anglais ont organisé 15 raids de patrouilles. Ils ont ramené 52 prisonniers. Pendant la même période de temps, les Boches ont capturé en tout 3 hommes. Une nuée d'aéroplanes n'a cessé de les assiéger, d'incendier leurs dépôts de munitions et leurs cantonnements : en l'espace de deux mois et demi, on a fait ainsi pleuvoir sur eux 3,700 bombes. Quant aux photographies utiles, on en prend jusqu'à 300 par jour. La supériorité aérienne est telle que pour 13 avions anglais traversant nos lignes, on en compte 137 britanniques nos lignes, en 24 heures.

Dés le commencement de juin, nos patrouilles deviennent encore plus agressives, corsent le nombre de leurs prisonniers.

Armes britanniques, 27 juin. — Le nouveau front allemand, au sud de Lens, vient couronner les efforts soutenus par nos alliés, avec une superbe ténacité, dans cette région.

Prenons, à titre d'exemple, quelques chiffres. Du 17 au 31 mai, les Anglais ont organisé 15 raids de patrouilles. Ils ont ramené 52 prisonniers. Pendant la même période de temps, les Boches ont capturé en tout 3 hommes. Une nuée d'aéroplanes n'a cessé de les assiéger, d'incendier leurs dépôts de munitions et leurs cantonnements : en l'espace de deux mois et demi, on a fait ainsi pleuvoir sur eux 3,700 bombes. Quant aux photographies utiles, on en prend jusqu'à 300 par jour. La supériorité aérienne est telle que pour 13 avions anglais traversant nos lignes, on en compte 137 britanniques nos lignes, en 24 heures.



Armes britanniques, 27 juin. — Le nouveau front allemand, au sud de Lens, vient couronner les efforts soutenus par nos alliés, avec une superbe ténacité, dans cette région.

Prenons, à titre d'exemple, quelques chiffres. Du 17 au 31 mai, les Anglais ont organisé 15 raids de patrouilles. Ils ont ramené 52 prisonniers. Pendant la même période de temps, les Boches ont capturé en tout 3 hommes. Une nuée d'aéroplanes n'a cessé de les assiéger, d'incendier leurs dépôts de munitions et leurs cantonnements : en l'espace de deux mois et demi, on a fait ainsi pleuvoir sur eux 3,700 bombes. Quant aux photographies utiles, on en prend jusqu'à 300 par jour. La supériorité aérienne est telle que pour 13 avions anglais traversant nos lignes, on en compte 137 britanniques nos lignes, en 24 heures.

Armes britanniques, 27 juin. — Le nouveau front allemand, au sud de Lens, vient couronner les efforts soutenus par nos alliés, avec une superbe ténacité, dans cette région.

Prenons, à titre d'exemple, quelques chiffres. Du 17 au 31 mai, les Anglais ont organisé 15 raids de patrouilles. Ils ont ramené 52 prisonniers. Pendant la même période de temps, les Boches ont capturé en tout 3 hommes. Une nuée d'aéroplanes n'a cessé de les assiéger, d'incendier leurs dépôts de munitions et leurs cantonnements : en l'espace de deux mois et demi, on a fait ainsi pleuvoir sur eux 3,700 bombes. Quant aux photographies utiles, on en prend jusqu'à 300 par jour. La supériorité aérienne est telle que pour 13 avions anglais traversant nos lignes, on en compte 137 britanniques nos lignes, en 24 heures.

Armes britanniques, 27 juin. — Le nouveau front allemand, au sud de Lens, vient couronner les efforts soutenus par nos alliés, avec une superbe ténacité, dans cette région.

Prenons, à titre d'exemple, quelques chiffres. Du 17 au 31 mai, les Anglais ont organisé 15 raids de patrouilles. Ils ont ramené 52 prisonniers. Pendant la même période de temps, les Boches ont capturé en tout 3 hommes. Une nuée d'aéroplanes n'a cessé de les assiéger, d'incendier leurs dépôts de munitions et leurs cantonnements : en l'espace de deux mois et demi, on a fait ainsi pleuvoir sur eux 3,700 bombes. Quant aux photographies utiles, on en prend jusqu'à 300 par jour. La supériorité aérienne est telle que pour 13 avions anglais traversant nos lignes, on en compte 137 britanniques nos lignes, en 24 heures.

Armes britanniques, 27 juin. — Le nouveau front allemand, au sud de Lens, vient couronner les efforts soutenus par nos alliés, avec une superbe ténacité, dans cette région.

Prenons, à titre d'exemple, quelques chiffres. Du 17 au 31 mai, les Anglais ont organisé 15 raids de patrouilles. Ils ont ramené 52 prisonniers. Pendant la même période de temps, les Boches ont capturé en tout 3 hommes. Une nuée d'aéroplanes n'a cessé de les assiéger, d'incendier leurs dépôts de munitions et leurs cantonnements : en l'espace de deux mois et demi, on a fait ainsi pleuvoir sur eux 3,700 bombes. Quant aux photographies utiles, on en prend jusqu'à 300 par jour. La supériorité aérienne est telle que pour 13 avions anglais traversant nos lignes, on en compte 137 britanniques nos lignes, en 24 heures.

Un typique radio boche

Les avant-gardes britanniques qui patrouillaient, à l'aube du 25, sur les deux bords de la Souche, ont eu l'agréable surprise de trouver le terrain libre devant leurs pas. Elles s'avancèrent, franchirent de plain-pied les tranchées boches refermées, nivelées et bossuées par les canons de sir Douglas Haig. On recouvra de cette manière un arc de cercle d'un kilomètre de profondeur sur trois de largeur, avec, au centre, le village de La Coulotte atrocement sacré, bien entendu, par la vermine qui venait d'être délogée.

A l'heure qu'il est, les Allemands ont été refoulés au delà de la colline 65. Ils n'occupent plus qu'une chaîne de postes devant Avion. Nous avons tout lieu d'espérer qu'ils vont se retirer sous les faubourgs de Lens, en s'efforçant de tenir une ligne qui va de la cité Saint-Théodore à Mericourt.

La ville de Lens est-elle menacée ? Va-t-elle bientôt nous faire retour avec le district charbonnier sur lequel elle régit ? Il n'est peut-être point déraisonnable de penser que l'ennemi, enfin dominé et secouru comme le fut-il, s'achemine fatalement vers de nouvelles rectifications de saillant et des économies de front s'accordant avec l'épuisement de ses réserves. On ne permettra de donner deux preuves à l'appui de cette hypothèse. La voici d'abord, une fois de plus, la région. Ici constatée une diminution progressive du feu ennemi. On a nettement l'impression d'un recul général des batteries allemandes.

D'autre part, les matras falsificateurs d'outre-Rhin ont émis tout récemment un de leurs radios les plus significatifs. — « Les Anglais », y disent-ils en substance — nous ont livré près de Lens deux attaques de grande envergure, au cours desquelles nous leur avons infligé des pertes formidables. — Ainsi explicitement à leur public, à leurs vassaux de tout acabit, l'affaire de La Coulotte, au cours de laquelle nos alliés ont perdu... 2 hommes. Ce n'est pas la première fois que Hindenburg fait usage d'un tel procédé. Dans un communiqué futur, nous pourrions fort bien lire : — « Pour des raisons stratégiques, notre haut commandement a opéré un raccourcissement de lignes, derrière Lens, avec celle de Croisilles-Quénin, préparée d'avance. En ce faisant, nous avons anéanti les forces qui nous étaient opposées. »

Laissons dire les radios prussiennes. Et rapprochons-nous de Lille que j'aperçus fort bien, hier, par un temps clair.

R.-D. de Maratray.

Le sous-lieutenant aviateur Dorme disparu

Le 25 mai, le sous-lieutenant aviateur Dorme, parti en reconnaissance, n'est pas rentré. On ne sait pas quel est son sort.

Originaire de la Meuse où sa famille est restée, Dorme est l'un de nos « as » les plus populaires.

Les palmes se sont ajoutées aux palmes de sa croix de guerre et, après la médaille militaire le 18 octobre 1916, est accrochée sur sa poitrine la Légion d'honneur avec cette citation :

« Brillant pilote de chasse. D'une science et d'une audace exceptionnelles. Toujours prêt par tous les temps et en toutes circonstances pour les missions les plus hardies. A accompli de superbes reconnaissances et abattu treize avions ennemis. Déjà médaillé militaire et 5 fois cité à l'ordre de l'armée. »

Le 18 mai dernier, quelques jours avant de disparaître, Dorme abattait son 23^e avion officiel. En réalité Dorme, pilote aussi simple que courageux, compte au moins 40 victoires.

LA PRISE de la caverne du Dragon

Les renseignements complémentaires sur l'affaire d'Hurtelbise nous décrivent en détail l'organisation des positions allemandes dont nos soldats ont mis 13 minutes à s'emparer, et, entre autres, celle de la caverne du Dragon, ou crosse du Dragon. On peut ainsi se rendre compte à quel point cette organisation était complète. Il s'agissait pourtant d'un ouvrage en première ligne, et ce fait démontre une fois de plus une chose bien connue : ce n'est pas la condition d'être en première, en seconde ou en troisième ligne qui détermine l'importance des ouvrages, mais bien leur situation sur le terrain.

Les organisations allemandes de l'éperon nord-ouest d'Hurtelbise étaient les seules occupant encore dans cette partie la surface du plateau, et ayant par conséquent des vues sur cette surface. C'étaient, pour cette raison, les principales. Ce qui vient en arrière est sans doute mieux abrité, mais n'a pas de vues de notre côté à longue distance. Lorsqu'il s'agit de batteries, les positions en contre-bas, toujours masquées, sont souvent les plus appréciées, parce que le canon fait du tir indirect. Il n'en est pas de même des lignes d'infanterie et de mitrailleuses, qui n'ont jamais sur les contre-pentes qu'un champ d'action limité à la longueur que ces contre-pentes laissent en avant d'elles. Il existe bien des méthodes de tir indirect pour le fusil, mais leur application à la guerre est toujours douteuse et dépend beaucoup des circonstances.

En thèse générale, pour faire du bon travail, le mieux est de voir ce qu'on fait. Ainsi, notre dernière opération d'Hurtelbise, bien que gagnant peu de terrain en profondeur, a pour effet d'aveugler l'ennemi sur ce point. C'est évidemment le but qu'il nous reste à poursuivre entre le moulin de Laffaux et la ferme de Panthéon. Là, l'espace est large et le plateau présente de grands épanouissements ramifiés. Avec le temps et les bonnes préparations d'artillerie, nos bataillons en viendront à bout, comme à Hurtelbise, sans qu'il en coûte trop cher.

Notre méthode actuelle, sage, prudente, ne laissant rien au hasard, est aussi toujours celle des Anglais. Leurs progrès autour de Lens, les amenant d'une part à la cité du moulin (ouest de la ville), d'autre part à La Coulotte et près d'Avion (sud), alors qu'ils occupent déjà depuis longtemps le nord-ouest, tendent à l'encercler, plutôt qu'à l'attaquer directe, dans le but évident de menacer la ville. Cette dernière n'est un point d'appui pour l'ennemi qu'en raison même de l'intérêt que nous avons à ne pas la détruire. Il escompte cet intérêt. Autrement, comme situation militaire proprement dite, Lens n'est pas un pivot de manœuvre ; Lens est sans valeur tactique ou stratégique aucune.

Général BERTHAUT.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

27 Juin, 14 heures.

La lutte d'artillerie continue très vive dans la région du monument d'Hurtelbise. Les Allemands n'ont fait aucune tentative nouvelle contre les positions que nous leur avons enlevées le 25.

D'après de nouveaux renseignements, parmi les organisations que nous avons conquises ce jour-là, se trouve la « Caverne du Dragon », large de plus de cent mètres et profonde de trois cents mètres environ. Transformée en véritable forteresse, cette caverne avec ses nombreuses sorties vers l'extérieur, ses chemins d'accès d'entrée et de sortie, constituait une importante place d'armes, point de départ des contre-attaques ennemies. Un matériel considérable y était accumulé ; neuf mitrailleuses en bon état, plus de trois cents équipements, de nombreux fusils, des dépôts de munitions, des projecteurs électriques et un poste de secours sont tombés entre nos mains. Le chiffre des prisonniers dénombrés atteint trois cent quarante, dont dix officiers.

En Champagne, un coup de main ennemi à l'ouest du mont Cornillet a échoué sous nos feux. De notre côté, nous avons exécuté une incursion dans les lignes allemandes, vers Maisons-de-Champagne, qui nous a permis de ramener une dizaine de prisonniers.

27 Juin, 23 heures.

L'artillerie s'est montrée active de part et d'autre dans la région d'Hurtelbise-Croisilles, sur les hauteurs au sud de Morvilliers et dans le secteur d'Avocourt. Aucune action d'infanterie.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

Après-midi du 27 Juin.

Une nouvelle contre-attaque allemande tentée au début de la matinée sur nos nouvelles positions au nord-ouest de Fontaines-Croisilles a été prise sous nos feux d'artillerie et n'a pu se développer.

Nous avons exécuté avec succès, la nuit dernière, à l'ouest d'Oppy, un coup de main qui nous a valu un certain nombre de prisonniers.

Une tentative de raid ennemi au sud-ouest de La Bassée a été arrêtée par notre feu.

27 Juin, 20 heures 50.

Un coup de main ennemi a été repoussé au début de la matinée au nord de Rieur à la suite d'un vigoureux engagement qui a coûté des pertes importantes aux assaillants.

Nos pilotes ont de nouveau exécuté, hier, beaucoup d'excellent travail. Cinq appareils allemands ont été abattus en combats aériens et deux contrainsts d'atterrir avec des avaries. Un huitième a été abattu par nos canons spécialisés. Tous les autres sont rentrés indemnes.

Les engins du complot sont exposés à Christiania

Christiania, 27 juin. — La police de sûreté qui a découvert le complot des bombes et explosifs vient de publier le résultat de ses recherches. Il est établi que les bombes et explosifs ont été apportés à Christiania par les courriers diplomatiques allemands. Les caisses qui les contenaient étaient adressées au ministre d'Allemagne à Berlin et étaient scellées avec les sceaux officiels de l'Allemagne.

Comme complément d'information, la Sûreté a organisé une exposition publique des engins découverts qui se composent de :

- 107 bombes explosibles, 104 bombes incendiaires, 9 bombes ressemblant à des blocs de charbon de soude, 135 percuteurs, dont 90 avec un mouvement d'horlogerie fine réglant l'explosion entre deux heures et quatre heures, 209 détonateurs, 470 ampoules d'acide pour percuteurs ordinaires, assurant l'éclatement entre trois et cent quatre-vingt-douze heures.

L'indignation que le complot allemand avait provoqué en Norvège a aussi gagné la Suède. Les principaux organes de la presse publient des commentaires très élogieux. C'est ainsi que le socialiste suédois Branting s'exprime dans son journal de la façon suivante :

« Ce complot, écrit-il, fait partie de la grande politique impérialiste qui prépare nos principes d'honneur et d'humanité. Pendant combien de temps encore ces méthodes de guerre, dont l'immoralité n'a rien à envier à celle des bandes de contrebandiers, seront mises en pratique avant que, de l'homme à l'homme, monte la clameur formidable et unanime qui fera disparaître ceux qui déshonorent le nom de l'Allemagne ? »

Mystérieuse affaire de bombes à Stockholm

Stockholm, 27 juin. — Les *Dagens Nyheter* publient, en faisant les plus expressives réserves quant à sa véracité, le récit suivant d'une affaire de bombes dont on s'occuperait actuellement à Stockholm.

La police stockholmoise est, dit-on, occupée à instruire une affaire mystérieuse, dévoilée par un jeune conseiller suédois, dont le père négociant à Stockholm est d'origine allemande. Ce conseiller aurait confié à un camarade que son père gardait dans la cave de sa maison des bombes et autres explosifs et entretenait de fréquents voyages à Berlin muni de passeports délivrés par la légation d'Allemagne.

Le fils aurait prétendu que, une fois au printemps dernier, son père l'avait engagé à partir pour Gœtze pour y emporter des machines qu'il aurait dû essayer de placer aux abords des navires anglais et russes dans le port.

Les *Dagens Nyheter* disent expressément que peut-être toute cette histoire est seulement un discours en l'air et la police refuse, tant que son enquête n'est pas terminée, toute information à ce sujet. — (Havas.)

LES INTERPELLATIONS sur l'offensive d'avril seront discutées demain à la Chambre

La discussion des nombreuses interpellations sur l'offensive du 16 avril, qui avait été fixée à aujourd'hui il y a quelques semaines, ne commencera que demain. Ainsi en a décidé hier la Chambre, à la prière de M. Painlevé, ministre de la Guerre, retenu cet après-midi au Sénat par l'examen de la loi Mourier. Cette décision a été prise par 350 voix contre 152, malgré l'opposition d'un des interpellateurs, M. Dalbiez, qui demandait le maintien pur et simple de l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Ajoutons que trois nouvelles interpellations ont été jointes à celles qui avaient été précédemment déposées, l'une de M. Garat, l'autre de M. Guichard, dont nous avons donné le texte, la troisième de M. Derognat sur la mobilisation dans leurs foyers de tous les cultivateurs pères de cinq enfants.

La discussion aura lieu en comité secret. Ajoutons que la commission de l'armée a entendu hier M. Painlevé sur la question de contrôle parlementaire aux armées, et sur celles qui doivent soulever devant la Chambre le débat relatif à l'offensive du 16 avril dernier.

On confirme que le ministre de la Guerre, prendra le premier le pavé en séance publique pour faire une déclaration à ce sujet, et que M. Albert Thomas fera ensuite le récit de sa mission en Russie et des résultats qu'elle a donnés.

Demain vendredi le Conseil des ministres se réunira pour prendre des décisions définitives aussi bien sur les questions militaires que sur les campagnes pacifistes à l'intérieur et sur la réorganisation de certains sous-secrétariats d'Etat, notamment en ce qui concerne la marine marchande et le ravitaillement en charbon, suivant le désir exprimé par la Chambre.

La propagande boche aux abords des gares

Il était temps qu'on intervint

Les mesures de surveillance et de répression aux abords des gares ont été produisant les mêmes résultats. Les inspecteurs s'ont aperçus que souvent les voyageurs sont en excellente voie d'exécution, nous a dit hier un haut fonctionnaire de la préfecture de police, collaborateur du nouveau préfet de police, M. Hudeol.

Dorénavant, on ne verra plus, nous dit-il, cette qualité qui existait entre l'autorité militaire et la haute main sur les voies ferrées et les gares et la police municipale, rivalité qui a paralysé l'action répressive. Dorénavant, trop longtemps, bénéficie la tourbe des escrocs, des filles et des mercantis, sans compter ce qui était plus grave encore : les restes, les fautes de désordre « boureaux » de crimes et de nos jours exerçant leur infâme propagande de désertion, de démoralisation et d'antimilitarisme criminel.

Nous y avons mis bon ordre. Ainsi bien les agents de la police municipale, gardiens de la paix en tant qu'en tant qu'inspecteurs de la Sûreté se prêtent un mutuel appui et la police auditive est partout prête à intervenir et à réprimer les écarts de langage si dangereusement pernicieux et de propagande boche.

DERNIÈRE HEURE

conscience ou inconscience à laquelle se livraient trop souvent des étrangers.

Il n'est pas opportun de vous fournir des chiffres et de la précision sur cette action de défense sociale, mais vous pouvez être assuré que les résultats acquis sont des plus encourageants. Le mal était profond, on s'en rend compte aujourd'hui que la plaie a été débarrassée et que le mal est à nu. Nos braves soldats étaient blessés, si l'on peut dire, par une organisation ayant des adhérents qui s'étaient fait une spécialité d'inciter nos permissionnaires à ne pas rejoindre leur corps à l'expiration de leur permission. Nous avons arrêté et mis à la disposition de l'autorité militaire nombre de ces individus, déserteurs eux-mêmes, et nous tenons les fils de ces ténérables machineries. Vous verrez bientôt ces affaires se dérouler au grand jour des audiences des conseils de guerre.

Il y a, certes, encore beaucoup à faire, mais notre rôle se trouve un peu limité dans un certain ordre d'opérations ; mais, là encore, nous allons y pourvoir de concert avec l'autorité militaire. Nous voulons parler de la propagande et de la distribution de tracts anti-patriotes s'exerçant dans les trains de permissionnaires et même de voyageurs, sur nos lignes du Nord et de l'Est.

Pour clore cet exposé des faits, notre intermédiaire nous a fait connaître que les services de la préfecture venaient de découvrir une sorte d'agence de désertion dont l'action s'exerçait aux abords des gares pour se poursuivre ensuite au dehors, dans des endroits connus maintenant où l'on entraînait des militaires inconscients à qui de faux papiers étaient remis et à qui on prêtait aide et assistance pour les faire désertir à l'étranger : en Espagne.

En banlieue

Ce n'est pas seulement à Paris que la police s'efforce de mettre un terme au scandale des gares ; la banlieue aussi subit un sérieux travail d'épuration.

Depuis huit jours, les inspecteurs de la police judiciaire exercent une surveillance spéciale autour des ambulances, hôpitaux et dépôts militaires, ainsi qu'autour des petites gares ; de nombreux suspects ont été déjà arrêtés.

C'est ainsi qu'accompagnés d'inspecteurs de la sûreté et du commissariat de Pantin, M. Pavreau, commissaire de police, a effectué hier matin, à cinq heures, une rafle fructueuse dans la localité ; une quinzaine d'arrestations ont été maintenues pour désertion, vols de charbon, papiers non en règle.

DES DÉTENUS de la prison de la Santé font la grève de la faim

Les manifestants qui furent arrêtés au cours des incidents qui marquèrent les dernières grèves et qui sont actuellement détenus à la Santé, viennent d'envoyer une lettre de réclamation au ministre de la Justice.

« Malgré nos protestations, disent-ils, un grand nombre de nos camarades arrêtés en même temps que nous sont maintenus arbitrairement au régime du droit commun.

En outre, la prison Saint-Lazare, des femmes qui y sont incarcérées ont été mises en cachot pour avoir réclamé une nourriture plus substantielle.

En présence de ces faits, nous déclarons que si les ouvriers et ouvrières de toute nationalité arrêtés ne sont pas admis à tout du régime politique dans les vingt-quatre heures, nous commencerons la grève de la faim.

Et en fait, la grève de la faim a commencé mardi matin.

A la direction des affaires pénitentiaires

Voici sur ce sujet ce qu'on nous a dit à la direction des affaires pénitentiaires :

« Les détenus français pour faits de grève jouissent du régime spécial de faveur que le ministre de la Justice a institué à leur intention, mais les étrangers ne bénéficient pas du même traitement, les actes pour lesquels ils ont été arrêtés n'ayant pas la même origine.

Quant aux restrictions de nourriture qu'on a dû faire intervenir dans leur régime, il faut bien admettre qu'elles sont édictées par la population tout entière qui les supporte sans se plaindre. »

La « Ligue républicaine »

Sous le titre de : « Ligue républicaine », vient de se former un nouveau groupement politique.

Dans la première assemblée tenue hier soir par les adhérents, les membres présents ont accepté les principes directeurs de cette ligue qu'ils ont définie ainsi : « La ligue est créée en vue de permettre à la démocratie d'opérer sur la vie sociale et politique de la nation son contrôle républicain et son action patriotique. »

Une commission provisoire a été nommée avec mission d'élaborer les statuts définitifs et de présenter l'assemblée générale un projet de manifeste. A cette assemblée également sera nommé le comité directeur de la ligue.

ÉCHOS

La réception de M. Alfred Capus à l'Académie française — la première depuis le début de la guerre — aura lieu aujourd'hui à deux heures sous la présidence de M. Maurice Donnay.

Le préfet de police vient de rendre une ordonnance au cours de laquelle il est décidé qu'à dater du 10 juillet toute affiche placardée sur les murs de la ville de Paris et des communes du département de la Seine devra indiquer le numéro sous lequel elle est enregistrée au visa de la préfecture de police.

Les versements d'or à la Banque de France ont été cette semaine de trois millions de francs.

Après cinq jours de suspension, l'Action Française reprend aujourd'hui sa publication.

Les arrestations d'espions continuent en Norvège

Deux consuls allemands donnent leur démission

Christiania, 27 juin. — Deux Norvégiens, consuls allemands à Arendal et à Skien, ont donné publiquement leur démission.

De nombreuses arrestations d'espions ont été opérées sur les côtes norvégiennes. Il y a de fortes présomptions que le navire *Ara* a été incendié par suite de l'introduction d'un explosif ressemblant à du charbon et adressé de Christiania par un Finlandais à un autre Finlandais qui, tous deux ont été arrêtés. — (Havas.)

L'amiral américain Sims commandant des forces navales alliées dans les eaux irlandaises

New-York, 27 juin. — La presse américaine se réjouit de la nomination de l'amiral Sims au commandement suprême des forces navales alliées dans les eaux irlandaises.

L'*Albany Journal* écrit : Cette nomination peut être le signal d'opérations plus efficaces contre la piraterie sous-marine allemande, que celles entreprises jusqu'ici.

Le *Philadelphia Public Ledger* : La réelle leçon à en tirer est que la guerre contre les sous-marins est menée avec une coopération efficace, toutes jalousies nationales étant exclues :

Le *Troy Record* : La nomination de l'amiral Sims montre la confiance des officiers anglais dans le commandant américain.

Constantin sera-t-il pensionné ?

Londres, 27 juin. — Plusieurs députés demandent si une pension va être payée au roi Constantin. M. Balfour répond :

« J'ignore encore quels arrangements le haut commandement a pris à cet égard. Une pension sera très probablement payée par le Trésor grec. »

M. King demande si la politique des Alliés consiste à prendre parti pour la maison royale grecque contre le peuple grec. M. Balfour répond :

« La politique des puissances alliées a été souvent mise en lumière et il a déjà été répondu à de telles insinuations. »

Le comte Karolyi déclare que la responsabilité de la guerre retombe sur les puissances centrales

(Du correspondant du Petit Journal) Zurich, 27 juin. — Suivant la *Gazette de Francfort* le comte Karolyi a exposé dans une conférence publique ses idées sur la politique étrangère.

La *Gazette de Francfort* lui reproche d'avoir adopté entièrement le point de vue de l'Entente et d'avoir déclaré que la responsabilité de la guerre retombe sur les puissances centrales, en particulier sur le comte Tisza.

Le comte Karolyi a renouvelé ses déclarations à la Chambre des députés disant qu'il était partisan comme le comte Czernin d'une paix sans annexion, mais que cette paix devait en outre supprimer le militarisme. — (M. R.)

Les spéculations sur le coton

Le Havre, 27 juin. — Le Parquet, saisi de l'affaire des cotons, a chargé M. Barraud de l'instruction. Ce dernier a délivré une commission rogatoire à M. Bataille, chef de la sûreté, afin de rechercher, si véritablement des spéculations ont eu lieu.

M. Peytral fils blessé

Moulins, 27 juin. — On annonce que M. Paul Peytral, préfet de l'Ailier, fils du sénateur des Bouches-du-Rhône, mobilisé depuis deux ans, a été blessé à la jambe par un éclat d'obus. M. Peytral est décoré de la Croix de guerre.

Après la randonnée tragique

Le boxeur champion d'Europe, Théophile Regnier, dit Lou de Pontchâteau, infirmier militaire de la 22^e section, depuis le début de la guerre, qui, dans la nuit du 11 au 12 avril dernier, fit avec son ami le sous-lieutenant aviateur Navarre cette randonnée en voiture automobile qu'on n'a pas oubliée, a comparu hier, devant le 3^e conseil de guerre. On sait que Navarre, qui fut le plus compromis dans l'affaire, a bénéficié d'un non-lieu basé sur son état mental qui le rend irresponsable de ses actes.

Théophile Regnier, étant dans la voiture bolide qui renversa des gardiens de la paix, porta à l'un de ceux-ci, l'agent Testa, qui se cramponnait à la voiture et tenait Navarre aux cheveux, des coups de poing en pleine figure. Regnier le contestait, disant que les coups de poing d'un boxeur comme lui portent de fond et des blessures que Testa ne peut montrer.

Après un réquisitoire énergique du lieutenant Marnet et la plaidoirie de M. Lucien Ledue, le conseil a condamné Théophile Regnier à 6 mois de prison et 100 fr. d'amende.

COMMUNIQUÉS DES ALLIÉS

ITALIEN

Rome, 27 juin. — (Officiel.) — Sur le plateau d'Asiago, dans la région du mont Ortigara, l'activité ennemie a diminué. Quelques lignes des positions situées sur les sommets complètement bouleversés et facilement battues par les concentrations très violentes du feu ennemi n'ont pas été reconquises par nous. Nous avons capturé 47 prisonniers, dont 1 officier.

Dans la région du mont Zebio, l'activité de nos patrouilles a provoqué quelques courtes et violentes actions de l'artillerie ennemie. Sur le reste du front, notre artillerie a dispersé, à plusieurs reprises, des colonnes d'auto-cannons en marche. Près de Santa-Lucia-Tomino et sur le Carso, elle a entravé le trafic sur la route de Brestovizza à Monfalcone.

RUSSE

Petrograd, 27 juin. — (Officiel.) — Sur les fronts occidental et roumain, fusillade et opérations d'aviation.

Sur le front du Caucase, nos avant-gardes, après un combat, se sont emparées d'Annia et de Malachov. Près du Bistlan, les Turcs ont été rejetés dans leurs lignes. Dans la direction de Pendjovinsk, nous avançons se poursuit.

BELGE

Au cours de la nuit, l'artillerie ennemie a bombardé quelques villages en arrière du front. Nous avons exécuté des tirs de représailles sur les communications ennemies ; dans la matinée, faible activité de l'artillerie. Dans l'après-midi, lutte d'artillerie assez vive dans le secteur de Renhinge-Steenstraet.

Entre les lacs d'Ochrida et de Presba, l'ennemi, après un violent bombardement, a attaqué nos tranchées, mais a été repoussé.

L'AVANCE ANGLAISE près de Fontaines-les-Croisilles

Londres, 27 juin. — La ligne allemande se déroule maintenant devant Avion, où le bruit de nombreuses explosions nous est parvenu pendant les deux ou trois derniers jours.

Dans notre nouvelle avance près de Fontaines-les-Croisilles, nous avons conquis environ 450 mètres de tranchées sur une profondeur moyenne de 180 mètres. Les Allemands ont fait deux vigoureuses contre-attaques en cet endroit-là sans obtenir le moindre résultat. — (Reuter.)

Les Boches vont-ils attaquer les Russes ?

Petrograd, 27 juin. — Un télégramme de Riga annonce que les nouveaux préparatifs navals allemands laissent croire que l'ennemi se proposerait de réaliser une opération dans le golfe de Riga.

Un autre côté les renseignements parvenus à Petrograd montrent que l'état-major allemand aurait suspendu l'envoi de troupes du front oriental sur le front occidental en présence du peu de succès des tentatives de paix séparée. — (Havas.)

Un vol de 100,000 roubles à main armée

Deux tués et neuf blessés

Bivsk (Sibérie), 27 juin. — Un groupe de dix anarchistes allemands a envahi la succursale de la Banque russo-asiatique du port d'Oust-Tcharyskaya sur l'Obi. Il tua un gendarme, blessa un employé et s'empara d'une somme de 100,000 roubles et de titres et d'effets.

Les malfaiteurs ont réussi à s'enfuir après avoir tué encore une personne et blessé huit autres qui cherchaient à les arrêter. — (Havas.)

958 rapatriés des régions envahies

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Evian, 27 juin. — Le convoi d'hier soir comprenait 487 rapatriés de Sissonne, Craonne, Chauny, Vervins, Nizy-le-Comte, Saucigny, Bagny, Lesdins, Vervins, Roberchamps, Pargny, Filain, Marle, Ochain, Sars-Poteries, Trelon, Solre-le-Château.

Ce matin sont arrivés 471 rapatriés de Fourmies, Saint-Gobain, Chauny, Ourscamp, qui seront dirigés sur Annemasse.

Contre la hausse du prix des denrées

M. Ignace, député de la Seine, a déposé, hier, une proposition de loi tendant à modifier ainsi l'article 10 de la loi du 20 avril 1916 sur la taxation des denrées alimentaires :

Seront punis d'un emprisonnement de deux mois au moins et de deux ans au plus et d'une amende de 1,000 francs à 20,000 francs tout ceux qui, pendant l'application de la présente loi, se personnellement, soit en tant que chargés à un titre quelconque de la direction ou de l'administration de toute société ou association, même sans moyens frauduleux, mais dans un but de spéculation illicite, c'est-à-dire non justifiée par les besoins de leurs approvisionnements ou de légitimes nécessités industrielles ou commerciales, auront opéré ou tenté d'opérer la hausse du prix des denrées ou marchandises au-dessus des cours qu'auraient déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce.

Tournefort a sorti son appareil... s'est posté au bord de la tranchée et tac, tac, tac, se met à tourner son moulin à café, sans se soucier des éclats qui jaillissent autour de lui.

« Je crois que j'ai pris quelque chose de bien, dit-il, en sautant à bas du remblai... on pourra suivre sur mon cliché toutes les phases de l'explosion d'une marmite... »

Les obus se succèdent bientôt presque sans interruption... Les bandits de Boches veulent niveler le terrain et nous empêcher d'avoir nos tranchées, mais nos 155, courts, d'infaillible précision, leur servent bientôt un petit feu d'artifice qui réfrène pour un moment l'ardeur des canonniers allemands.

Le capitaine, qui est resté près de nous, regarde un moment, avec sa jumelle, dans la direction des lignes ennemies, puis, nous l'entendons qui dit au lieutenant Marty et à l'adjudant :

« Préparez-vous... Il ne faut pas les laisser attaquer... il importe de prendre les devants. »

Le sergent Thouroude nous donne à la hâte quelques instructions... Ce va barder, dit Farand l'un n'a pas le temps d'avancer... ceux qui veulent des Croix de guerre vont pouvoir en récolter... Avis aux amateurs !

Le capitaine a remis sa jumelle dans l'étui et se tournant vers nous :

« Mes petits gars, dit-il, préparez-vous à marcher... Nous attendons, l'arme au pied, le signal du départ, mais un coup de téléphone vient tout bouleverser. Il paraît que nous ne donnerons pas cette fois-ci et que les coloniaux qui sont bien plus rapprochés que nous des lignes allemandes vont avoir l'honneur d'attaquer... »

Farand est furieux... « Diraient-ils pas, grogne-t-il, que nous valons pas les anciens... On a déjà montré ce qu'on savait faire cependant... »

« Écoutez... très fâchés, murmure Tournefort qui espérait déjà se donner le spectacle d'une charge de baïonnette... »

LES LOYERS

La Chambre relève le taux des exonérations

La Chambre en aurait terminé avec le titre II du projet qui concerne les exonérations et les délais, s'il ne lui restait à se prononcer sur les articles relatifs à la partie financière dont le gouvernement demande la disjonction. Elle a, en effet, voté dans sa séance d'hier treize nouveaux articles pour s'arrêter à l'article 27 dont elle abordera la discussion aujourd'hui.

Le débat s'est poursuivi dans le calme, mais les adversaires du texte transactionnel de la commission ont développé divers amendements dont la plupart ont été écartés. Ils ont toutefois réussi à faire lever — sauf pour Paris — l'échelle des exonérations.

Tout d'abord M. Levasseur voudrait que les exonérations ne soient pas accordées à titre exceptionnel mais que le porte le texte de la commission.

La Chambre, malgré les efforts du député de Paris, ratifie ce texte que le rapporteur, M. Ignace, justifie en ces termes : « S'agissant de locaux qui ne sont pas exonérés de droit, ayant par conséquent un loyer assez élevé, nous ne pouvons admettre que l'exonération totale soit la règle générale. Et d'autre part, il ne faut pas oublier que les commissions arbitrales ont un pouvoir absolu d'appréciation. »

M. Bergeon fait préciser par la commission que le droit de réduction s'étend à tous commerçants obligés de renoncer partiellement ou totalement à leur commerce en vertu de dispositions prises par le ministre du Ravitaillement, puis on batte longuement sur le point de savoir si, dans tous les cas, la commission arbitrale devra tenir compte, pour la réduction, de l'ensemble des revenus des locaux.

MM. Lauche et Levasseur demandent que cette disposition disparaisse du projet. Mais la Chambre maintient le texte de la commission par 383 voix contre 124.

Le taux des loyers

MM. Lauche et Levasseur insistent ensuite pour que le texte primitivement voté par la Chambre en ce qui concerne le taux des loyers à Paris soit repris par elle. Celle-ci avait adopté un chiffre de 400 francs pour les célibataires et de 600 francs pour les ménages avec enfants.

Mais le Sénat avait ramené ce dernier chiffre à 500 francs. C'est de celui-ci que la commission propose l'adoption, dans un esprit transactionnel. La Chambre le ratifie.

Toutefois, elle décide de relever le taux pour les communes autres que celles situées à moins de 25 kilomètres de Paris et qui sont soumises au même régime que la capitale, et d'établir ainsi l'échelle des exonérations :

a) Dans les communes de 100,001 habitants et au-dessus, et dans les communes dont la distance des fortifications de Paris est supérieure à 25 kilomètres sans excéder 40 kilomètres et ayant plus de 2,500 habitants : Logements dont le loyer est inférieur ou égal à 200 francs, si le locataire est célibataire ; à 350 francs, s'il est marié ;

b) Dans les communes de 5,001 à 20,000 habitants : Logements d'un loyer inférieur ou égal à 200 francs, si le locataire est célibataire ; à 350 francs, s'il est marié ;

c) Dans les communes de 1,001 à 5,000 habitants : Logements d'un loyer inférieur ou égal à 200 francs, si le locataire est célibataire ; à 350 francs, s'il est marié ;

d) Dans les communes de moins de 1,000 habitants : Logements d'un loyer inférieur ou égal à 100 francs, si le locataire est célibataire ; à 150 francs, s'il est marié.

Les chiffres sont majorés de 100 francs par enfant au-dessus du premier. Les loyers sont à la charge du locataire, à Paris et en banlieue ; 75 francs dans les villes et communes comprises dans les catégories a) et b) ; de 50 francs dans les villes et communes comprises dans les catégories c) et d) ; de 25 francs dans les autres communes.

On adopte ensuite les articles 15 à 20, puis la suite du débat est renvoyée à cet après-midi.

Les dommages de guerre

Au début de la séance, la Chambre avait adopté diverses propositions, dont l'une modifiée par le Sénat a pour but de permettre aux sinistrés rentrant dans leur pays de faire constater l'état de leurs biens, meubles et immeubles, en vue de la réparation des dommages causés par la guerre.

Accident d'aviation

(Du correspondant du Petit Journal) Lyon, 27 juin. — Un des plus jeunes aviateurs des armées alliées, le sergent pilote Robert Just, 18 ans, s'est tué en faisant une chute près de Belfort. Ses parents, instituteurs à Lyon, viennent d'apprendre la terrible nouvelle.

LES PERMISSIONS

M. Deguise, député, et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution invitant le gouvernement à rétablir le droit aux deux destinations pour les permissionnaires et le séjour à Paris des soldats sans famille ou des régions envahies.

LA TEMPERATURE

Hier. — A Paris, temps nuageux. Thermomètre. — Midi, 27° ; 9 h. 30, 19° ; minuit, 18°. Aujourd'hui. — Midi, 27° ; 9 h. 30, 19° ; minuit, 18°. Prévisions. — En France, le temps va rester nuageux, brumeux et chaud, des pluies orageuses sont probables.

A TRAVERS PARIS

Une suspecte arrêtée

Le service d'inspection du camp retranché de Paris a arrêté, hier, une femme qui entretenait des relations suivies avec des prisonniers boches de plusieurs camps. Elle leur transmettait des renseignements qu'elle avait pu recueillir de-ci de-là, et pour que ces renseignements parviennent plus rapidement et plus sûrement à l'état-major ennemi, elle favorisait leur fuite. Cette femme a fait des aveux complets à M. Priollet, commissaire spécial du camp retranché.

Accidents mortels

Avenue de Clichy, à 3 heures et demie, hier après-midi, M. Jean-Baptiste Vogel, 68 ans, architecte, 47, rue de Bruxelles, a été renversé par une automobile et tué sur le coup. Le chauffeur, André Garnier, demeurant 20, rue Deguingand, à Levallois, a été mis à la disposition de M. Léger, commissaire de police du quartier des Epinettes.

Avenue d'Orléans, en face du numéro 15, M. Adrien Cabouris, 88 ans, pensionnaire de la maison de La Rochefoucauld, a été renversé par un tramway de la ligne Montrouge-Gare de l'Est et tué sur le coup.

Tombée du quatrième étage L'identité de la femme tombée du quatrième étage d'un hôtel de la rue Jacquart, dont nous avons parlé hier, est établie. C'est une nommée Jeanne Quineux, 22 ans, née à Langueval.

Modière, soupçonné de l'avoir précipitée par la fenêtre, a été interrogé hier. Il a avoué avoir eu une violente discussion, provoquée par la jalousie, avec cette femme, qui était sa maîtresse, et il a ajouté que, terrorisée par ses menaces, elle se précipita d'elle-même dans le vide.

Modière a été maintenu en état d'arrestation pour coups et blessures volontaires.

LES TRIBUNAUX

La jalousie du clown

Hier a comparu devant les assises de la Seine, sous l'inculpation d'assassinat, d'un acrobate et clown de cirque, Jules Langueval, qui, il y a deux ans, après avoir sorti de l'usine où travaillait à Saint-Ouen et lui porta plusieurs coups de couteau Marcelle Maucourant, 19 ans, dont il eut deux enfants, puis simula le désespoir en se blessant très légèrement avec son couteau. Après réquisitoire de M. l'avocat général de Casabianca et la plaidoirie de M. René Gain, la cour a condamné l'accusé aux travaux forcés à perpétuité.

Ni pain frais, ni brioches

La vente du pain frais est interdite. Pour avoir passé outre aux prescriptions du décret, la 8^e chambre correctionnelle a condamné Mme Céline Robinot, rue de Meaux, à six jours de prison, 500 francs d'amende ; Mme Berthier, rue de Belleville, huit jours de prison et 1,000 francs d'amende ; Mme Florencio, rue Jouffroy, huit jours de prison et 1,000 francs ; M. Albert Goyard, rue Gay-Lussac, six jours de prison et 500 francs, et M. Pierre Laureux, pour vente de brioches, à 500 francs d'amende.

Programme des spectacles

MATINEE
Français, 1 h. 1/2. — Polyeucte. Légataire universel. Opéra-Comique, 1 h. 1/2. — Pâillasse. Laïné. Odéon, 1 h. — Les Bouffons.
Régence, 2 h. 1/2. — La Messe de 5 heures.
Th. de la Scala, Variétés, Sarah-Bernhardt, 2 h. 1/4. — Palais-Royal, Renaissance, Th. Antoine, Grand Guignol, 2 h. 1/2. — Les mêmes spectacles que le soir.

SOIRÉE

Comédie-Française, 7 h. 3/4. — Le Demi-Monde. Opéra-Comique, 7 h. — Sapho.
Odéon, 7 h. — Les Bouffons.
Régence, 7 h. 1/2. — Madame et son filleul. Th. de la Scala, 7 h. — Le Billet de logement. Th. Antoine, 7 h. 1/2. — Les Heurs de l'Amour. Gymnase, 7 h. 1/2. — La Fugue.
Bouffes, 7 h. 1/2. — Jean de La Fontaine. Edouard-VII, 7 h. 3/4. — La Folle Nuit. Athénée, 7 h. 3/4. — Le Bonheur conjugal. Variétés, 7 h. 1/4. — Dolly.

Sarah-Bernhardt, 7 h. 1/4. — Les Nouveaux Riches. Amis, 7 h. 1/2. — Le Mariage de Mlle Beulemans. Renaissance, 7 h. 1/2. — Les Femmes de bonne humeur. Grand Guignol, 7 h. 1/2. — Talut.

Th. Michel, 7 h. 3/4. — Frivolités. Palais-Royal, 7 h. 1/2. — La Grande Revue. Marigny, 7 h. 1/2. — Les Femmes de bonne humeur. Olympia, 7 h. 1/2. — Attractions variées.

Théâtre, 7 h. 1/2. — Les Femmes de bonne humeur. Concert Mayol, 7 h. 1/2. — Prince, Rigadin. Ambassadeurs, 7 h. 30. — La Grande Revue. Nouveau-Cirque, 7 h. 1/2. — Les Femmes de bonne humeur. Cirque Médrano, 7 h. 30. — Attractions. Gaumont-Palace, 7 h. 30. — Le Roi de la Mer. Grand-Palais, 7 h. 30. — Les Femmes de bonne humeur. Artistic (61, rue de Douai), 7 h. 30. — Les Femmes de bonne humeur. Vaudeville, 7 h. 15. — Les Femmes de bonne humeur. Albert-Picard, 7 h. 15. — Les Femmes de bonne humeur. Tivoli-Cinéma, 7 h. 15. — Les Femmes de bonne humeur. Cirque d'Hiver-Cinéma, 7 h. 15. — Les Femmes de bonne humeur.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

BLES. — La température est toujours favorable aux cultures et les pluies que nous avons eues ces jours derniers ont été très utiles. Elles ont provoqué la sécheresse dans nombre de directions. Des déclarations de récoltes ont été faites dans les départements de la Seine, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, de l'Yonne, de la Marne, de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, de l'Eure-et-Loire, de l'Orne, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée, de la Loire-Inférieure, de la Loire, de la Gironde, de la Dordogne, de la Haute-Garonne, de la Tarn, de l'Aude, de la Pyrénées-Orientales, de la Corse.

Les autres directions, on se montre plus satisfait. La demande au marché, la tendance est très bonne et la demande active, malgré que les battages aient pris plus d'extension.

Sons. — Pas d'offre, tendance ferme. Farines. — Prix fermes en province, tendance calme à Paris.

Grains. — Cette céréale devient introuvable. Sarrasin. — Très fermes. On cote de 62 à 64 fr. suivant provenances et qualités.

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Paille de blé... 50... 75 à 77... 75 à 77... 75 à 77...
— de seigle... 50... 75 à 77... 75 à 77... 75 à 77...
— d'avoine... 50... 75 à 77... 75 à 77... 75 à 77...
Foin... 140... 138 à 139... 138 à 139